

Analyse des structures valorisant le rôle social du sport en Communauté Wallonie- Bruxelles

Mary Vandermeulen & Marc Cloes

Département des Sciences de la motricité, Université de Liège, Belgique

Résumé

En Belgique, la Fondation Roi Baudouin (FRB) est une référence en matière de développement du bien-être des citoyens. Dans la perspective de générer des informations utiles à la conception de son prochain plan quinquennal, le Service Intervention et Gestion en Activités Physiques et Sportives (SIGAPS) de l'Université de Liège a été chargé de réaliser une étude prospective visant à identifier des pistes d'interventions originales susceptibles de rencontrer les besoins actuels des acteurs de terrain en « sport social ». La première étape de cette étude a porté sur l'établissement d'un état des lieux non exhaustif des initiatives utilisant le sport/l'activité physique comme outil social. Sur base des informations fournies par les acteurs de terrain, nous avons identifié les raisons justifiant le développement limité de ces dernières et les moyens qui devraient être mis en œuvre pour remédier à cette situation. Dans une deuxième étape, un groupe de praticiens s'est réuni en vue de faire émerger les pistes d'actions dans lesquelles la FRB pourrait s'investir afin de rencontrer les attentes réelles des spécialistes. Des propositions concrètes ont ainsi pu être formulées. Elles peuvent être considérées comme une source d'inspiration voire des recommandations.

1. Introduction

Il n'est plus à démontrer que la pratique régulière d'une activité physique joue un rôle important sur la qualité de la vie et, tout particulièrement sur le maintien d'un bon état de santé et la prévention de nombreuses maladies (Hardman & Stensel, 2003). De plus, un impact non négligeable d'une pratique sportive régulière sur la santé mentale est observé sur les personnes en bonne santé. Un grand nombre d'études attestent de l'amélioration de l'état psychologique grâce à la pratique régulière d'une activité physique.

Outre son rôle positif dans la promotion du bien-être et de la santé tant physique que mentale, la pratique d'une activité physique est aussi généralement associée à des effets « sociaux ». Le sport, au sens large du terme, est ainsi considéré comme « une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles »

(Conseil européen de Nice, 2000). Il est théoriquement un « facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles » (Conseil européen de Nice, 2000). Cette fonction intégrative a d'ailleurs été mise en avant depuis l'essor du sport moderne. Thomas Arnold, un des pères du mouvement sportif a ainsi contribué à la diffusion de ce type de valeurs au même titre que le mouvement olympique (Thomas, 1996).

Les activités physiques et sportives sont considérées comme un mode de liaison de chaque personne à la société (Pociello, 1999). L'activité sportive fournit aux jeunes l'occasion d'être confrontés à des règles de vie et procure un point de ralliement à des populations hétérogènes en voie d'intégration dans un groupe nouveau. Elle permet de lutter contre l'isolement et la solitude auxquels sont parfois confrontées certaines catégories de personnes et est fréquemment utilisée comme moyen de prévention ou de lutte contre de nombreux maux et problèmes de la société (De Knop, 1993).

Ces auteurs ont souligné que le rôle social du sport s'avérait être un centre d'intérêt privilégié pour les organismes et institutions dont l'objectif vise à améliorer les conditions de vie des citoyens. En Belgique, la Fondation Roi Baudouin (FRB) est une référence en matière de développement du bien-être des citoyens. Depuis très longtemps, elle est aussi un des piliers belges en matière de développement d'activités utilisant les vertus sociales du sport et son rôle pour le bien-être de la population (De Knop, 1993). Cependant, en 2004, le sport a été retiré des axes prioritaires de son programme d'intervention.

Nous observons que beaucoup de publications relatent l'impact -soit disant- évident d'une pratique sportive sur l'apprentissage social. Cependant nous remarquons qu'il existe très peu d'études scientifiques rigoureuses s'intéressant à ce domaine (Theeboom, De Knop & Wylleman, 2008). Cela est sans doute dû au fait que la mesure concrète de l'impact positif de la pratique d'une activité physique sur la psychologie sociale d'un individu ou groupe d'individus s'avère particulièrement complexe. En revanche, si de multiples faits supportent les convictions qui viennent d'être présentées à propos de l'impact positif du sport sur le développement de valeurs proposées par notre société démocratique, les résultats de plusieurs recherches tendent toutefois à tempérer l'optimisme qui est de mise (Brettschneider, 2001 ; Gonçalves, Carreiro Costa & Piéron, 1998 ; Pantaléon & Bruart, 1999).

2. Objectifs

Dans la perspective de générer des informations utiles à la conception de son prochain plan quinquennal, la FRB a chargé le Service Intervention et Gestion en activités

physiques et sportives (SIGAPS) de l'Université de Liège de réaliser une étude prospective visant à :

- identifier les besoins actuels des acteurs de terrain dans le domaine du « sport social » ;
- proposer des pistes d'interventions originales visant à soutenir les initiatives existantes et à stimuler le développement du « sport social » en Communauté Wallonie-Bruxelles.

En se basant sur les opinions et le vécu des réelles « chevilles ouvrières », ces personnes qui vivent au quotidien les problèmes des organisations impliquées dans ce secteur d'activité, il est possible de mieux cerner leurs préoccupations et de choisir des moyens d'action pertinents puisque répondant directement à la réalité du terrain et efficaces parce que construits avec leur participation. Il s'agit là de l'objet même de cette étude.

Celle-ci poursuit des visées descriptives et exploratrices (Haag, 2004). En effet, elle porte essentiellement sur la présentation d'informations de base et d'un contexte d'intervention. Elle permet également de collecter des informations susceptibles de stimuler de nouvelles recherches. Par ailleurs, les données collectées pourront constituer une base sur laquelle les chercheurs seront à même de formuler des questions et de préciser les conditions d'analyse en vue de développer ultérieurement des axes de recherche prioritaires. Notre démarche peut aussi être considérée comme une recherche appliquée puisqu'elle porte directement sur les situations du monde réel et se focalise sur des problèmes existants (Haag, 2004).

3. Méthodologie

Nous avons choisi de procéder en deux étapes : (1) analyse de la situation et des expériences vécues sur le terrain ; (2) identification des actions à envisager pour améliorer les conditions actuelles et promouvoir le « sport social ».

3. 1 Analyse de la situation et des expériences vécues sur le terrain

Notre première démarche a consisté à identifier un maximum de personnes impliquées dans des initiatives utilisant le sport/l'activité physique comme outil d'insertion sociale, en Communauté Wallonie-Bruxelles. Compte tenu de l'absence de répertoire spécifique, nous avons constitué un échantillon en utilisant la méthode « boule de neige » (*snowball sampling*). Cette méthode est réservée aux populations composées d'individus dont l'identification est difficile et / ou qui possèdent des caractéristiques particulières, plutôt rares. La méthode consiste à faire construire l'échantillon par les individus eux-mêmes. Il faut tout d'abord identifier un petit nombre initial de sujets et leur demander ensuite de

faire appel à d'autres individus possédant les mêmes connaissances et/ou caractéristiques que les leurs (Giannellonni & Vernet, 2001).

Parallèlement à ce travail de recrutement, nous avons construit un questionnaire destiné à recueillir les informations nécessaires pour obtenir un éclairage adéquat de la situation actuelle. Nous nous sommes focalisés, d'une part, sur la description du projet concerné et, d'autre part, sur l'expérience des répondants dans le domaine. Dans ce questionnaire, les sujets étaient invités à fournir leurs coordonnées personnelles ainsi que des renseignements relatifs à l'identification de l'activité concernée. Ensuite, il leur était demandé de décrire, à travers une première série de questions ouvertes (de type « qui ? », « quoi ? », « où ? », « quand ? », « comment ? »,...), l'activité utilisant le rôle social du sport qu'ils représentaient. Enfin, cinq questions ouvertes supplémentaires étaient proposées. Les répondants étaient invités à fournir leur avis sur : (1) les raisons d'un bon fonctionnement de projets dans ce domaine ; (2) les raisons de l'arrêt/abandon de certaines d'entre elles ; (3) le fait qu'il n'existe pas plus d'initiatives de ce type dans la partie francophone de la Belgique ; (4) ce que l'on pourrait mettre en place pour multiplier ce type d'initiatives ; (5) l'identification d'un ou plusieurs projets originaux qui contribueraient à la socialisation de certains groupes ou au développement social en utilisant le sport/l'activité physique. Pour chaque question, les répondants étaient invités à citer un mot clé puis fournir une courte explication.

Dans un premier temps, nous avons récolté 47 questionnaires. A partir des réponses, nous avons réalisé une analyse inductive qui nous a amené à construire un système de catégories pour chacun des thèmes abordés. Une première classification a tout d'abord été réalisée par le premier auteur en veillant à respecter les critères d'exhaustivité et d'exclusivité mutuelle des catégories. Ensuite, le second auteur a renouvelé l'opération et les propositions ont été comparées pour aboutir à un consensus. Cette modalité de travail particulière nous a permis d'assurer aux données un niveau de validité appréciable.

Après avoir précisé les définitions des catégories de réponses propres à chaque question, nous avons ensuite encodé l'ensemble des réponses dans une base de données informatique. Un contrôle de la fidélité inter-analystes a été effectué : deux codeurs ont ainsi analysé séparément dix questionnaires et le résultat de leur travail a été comparé. Quel que soit la question prise en considération, le pourcentage d'accords inter-analystes dépasse très nettement le seuil de 80% exigé dans ce type d'étude (Kirkendall, Gruber & Johnson, 1987).

A partir des données des 47 premiers questionnaires, nous avons réalisé un rapport provisoire présentant succinctement les résultats de l'analyse des réponses fournies.

Nous avons ensuite envoyé ce rapport provisoire à toutes les personnes ayant participé activement à l'enquête. Elles étaient invitées à adresser leurs commentaires par rapport aux résultats. Cette méthode de restitution des résultats aux intervenants de l'étude s'avère être un processus de validation généralement utilisé dans les études qualitatives (Friedberg, 1994 ; Locke, 1989). Douze sujets ont ainsi réagi et nous avons intégré leurs remarques au document final ou les avons conservées pour discussion ultérieure. Les réponses de six questionnaires supplémentaires ont été insérées dans la base des données. Nous avons donc obtenu au total les réponses de 53 questionnaires.

3. 2 Identification des actions à envisager pour améliorer la situation

Parmi les répondants ayant participé à la première étape, nous avons sélectionné 14 personnes susceptibles de participer à une table de discussion. Notre choix a été guidé par plusieurs critères qui étaient, par ordre d'importance décroissant : (1) l'enthousiasme et la créativité manifestés lors de l'enquête ; (2) la diversité des publics et activités concernés et (3) leur répartition géographique sur l'ensemble de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ce groupe fut complété par deux représentantes de la FRB. Cette approche nous a permis de rassembler un échantillon d'acteurs réellement diversifié et potentiellement ouvert à l'éclosion de nouvelles idées. L'objectif de cette deuxième étape consistait en effet à mettre en évidence les actions que la FRB pourrait entreprendre pour soutenir les initiatives utilisant le sport/l'activité physique comme outil social.

La table de discussion a débuté par une brève introduction au cours de laquelle une synthèse des résultats de l'enquête était proposée. Nous avons ensuite distribué aux participants un questionnaire dans lequel nous leur demandions de proposer leur vision du rôle de la FRB dans la perspective d'un soutien efficace aux acteurs de « sport social ». A l'issue de la période prévue, nous avons appliqué la technique du groupe nominal (Brunelle, Drouin, Godbout & Toussignant, 1988) : (1) les participants sont invités à énoncer, à tour de rôle, les propositions d'actions qu'ils viennent d'identifier ; (2) l'animateur note les propositions au tableau et les classe au fur et à mesure par catégories ; (3) après une dernière vérification du classement des idées par les participants, ceux-ci votent pour quatre types d'actions qu'ils considèrent comme prioritaires ; (4) lorsque tout le monde a voté, l'animateur comptabilise les points obtenus par chaque thème afin d'identifier ceux qui présentent le plus d'intérêt ; (5) en fonction de leur intérêt, les participants forment des groupes de trois à quatre personnes et approfondissent la réflexion sur la thématique choisie, en se montrant créatifs au niveau des moyens de mise en œuvre ; (6) après un temps de travail d'approximativement 30 minutes, chaque groupe présente le fruit de sa réflexion et échange avec l'ensemble des participants. Tout au long

des discussions, un « secrétaire » note les informations échangées, y compris les éventuelles divergences de vues.

Après avoir conclu cette table de discussion, à partir des documents produits par les participants et l'analyse a posteriori des notes du secrétaire de séance, nous avons rédigé une synthèse des idées qui s'étaient dégagées lors de celle-ci. Le rapport a été transmis aux 14 participants auxquels nous avons demandé de formuler leurs éventuels commentaires et remarques complémentaires. Trois intervenants ont ainsi proposé quelques éléments qui ont été intégrés dans la version finale du rapport, les autres ont validé verbalement le contenu du document lors de contacts téléphoniques.

4. Résultats et discussion

Nous les présentons en respectant la distinction entre les deux étapes.

4. 1 Analyse de la situation et des expériences vécues sur le terrain – Questionnaires

Avec un total de 53 questionnaires, le nombre de sources ayant contribué effectivement à l'enquête s'avère moindre que ce qui était espéré initialement. Toutefois, la distribution géographique des intervenants sur l'ensemble de la Communauté Wallonie-Bruxelles doit être soulignée. La diversité des projets consiste également en un aspect positif. Il convient en effet de rappeler que l'objectif ne consistait pas à effectuer un relevé exhaustif des activités proposées au public mais bien de chercher à illustrer les multiples formes que peut prendre l'implication du sport dans des actions associées au développement social.

En ce qui concerne le **statut**, des structures qui organisent les activités dans lesquelles les répondants sont impliqués, neuf catégories peuvent être distinguées. Les associations sans but lucratif ciblant les personnes valides sont majoritaires (37,7 %). Étonnamment, les clubs sportifs sont également bien représentés (18,9 %). En général, la plupart des clubs sportifs ont pour premier objectif la performance (Cloes, 2003). Les clubs sportifs représentés dans notre échantillon ont probablement une vision différente de la compétition stricte et associent la pratique sportive au développement social.

Le **public** ciblé par les organisateurs a également été réparti en neuf catégories. La catégorie la plus représentée (52,8 %) est celle qui se réfère à un public varié, non spécifique, c'est-à-dire des personnes sans caractéristiques/problèmes particuliers (jeunes, adultes, familles,...). Ceci signifie que la majorité des actions visent réellement une intégration des groupes initialement défavorisés sur le plan de la pratique sportive. Cet élément doit être souligné dans le sens où le rôle social du sport ne peut devenir effectif que s'il existe une réelle possibilité de développer des relations humaines.

Les personnes handicapées constituent la première catégorie considérée comme spécifique à une caractéristique individuelle (13,2 %). Les personnes issues de quartiers défavorisés (9,4%) ainsi que les femmes (7,5 %) constituent deux autres catégories de groupes ciblés par les initiatives à caractère social. Pourtant, elles ne représentent finalement pas une part importante des actions alors que c'est à ce niveau que l'on constate la plus grande fracture sociale. Les personnes issues de quartiers défavorisés sont généralement laissées en marge du sport en raison des coûts élevés liés à la pratique mais aussi en fonction des plus grandes difficultés à accepter des règles de vie. Le problème des filles et des femmes d'origine musulmane est particulièrement sensible et il a fréquemment fait référence à des actions spécifiques nécessitant des aménagements structurels et un travail des éducateurs sociaux. Quelle que soit leur culture, les femmes constituent un public particulièrement défavorisé en matière d'activité physique (De Waele, Haller, Husting, Sanchez & Thibaut, 2001). A ce niveau aussi, un effort multisectoriel s'avère plus que nécessaire.

En ce qui concerne les **types d'activités** proposées, il apparaît que ce sont les activités de sport loisir et de bien-être qui sont principalement utilisées à des fins sociales (38,3 %). On constate souvent qu'une pratique de loisir permet aux individus de plus facilement respecter leurs possibilités physiques et les incite à entretenir leur motivation. Dans notre société où la sédentarité et l'obésité augmentent de manière dramatique (Piette et al., 2003 ; WHO, 2006), le développement de structures axées davantage sur le sport loisir constitue une nécessité absolue afin de réconcilier les citoyens avec l'usage et l'acceptation de leur corps. Dans le classement des types d'activités, la catégorie représentant l'activité physique régulière/de compétition occupe la seconde position (23,4%). Ceci s'explique certainement par le fait que dans de nombreuses structures, la compétition reste un standard, une finalité traditionnelle enracinée dans la culture collective. Elle peut également être utilisée pour obtenir des financements.

Nous avons répertorié les **objectifs poursuivis** par les responsables des projets analysés en neuf catégories. Il est intéressant de noter que la priorité concerne le bien-être physique et mental (26,8 %). Même s'il pourrait s'agir d'un biais lié à l'effet de désirabilité sociale dans le chef des répondants, nous considérons que les personnes qui s'investissent dans des actions de « sport social » agissent spontanément dans la perspective d'apporter un bénéfice aux participants. En effet, s'occuper de personnes socialement défavorisées relève d'un idéal centré sur l'humain. Dans le sport « traditionnel », ces valeurs peuvent être partagées mais elles sont généralement placées en arrière plan.

En ce qui concerne la répartition du **moment** où se déroulent les activités, il apparaît que la majeure partie d'entre elles a lieu tout au long de l'année, sans interruption (47,2 %). Ceci souligne que les actions menées sur le terrain nécessitent un investissement permanent. Dans ces conditions, il s'avérerait donc logique que les structures d'accueil rencontrent des difficultés pour assurer l'encadrement des activités. En effet, le plus souvent, le fonctionnement de ces dernières repose sur le bénévolat ou des rémunérations officieuses par manque de statut professionnel adapté.

Nous avons relevé sept catégories de **lieux** utilisés pour la pratique du « sport social ». La plupart des activités se déroule dans des infrastructures sportives spécifiques ou non (67,9%).

Il semble logique que le sport soit pratiqué dans des infrastructures traditionnelles. Toutefois, lorsque l'on considère leur degré de saturation, il est possible de s'interroger sur les difficultés rencontrées par les responsables de projets pour y obtenir des créneaux horaires.

Les **signes de succès** permettant aux sujets de considérer que les initiatives fonctionnent sont la fréquentation (39,3 %) et la fidélité (37,7 %) des participants. Ces réponses paraissent judicieuses dans le sens où la participation des « clients » est volontaire et que leur présence régulière représente le meilleur signe de satisfaction. Dans certains cas, les éducateurs physiques qui parviennent à capter ainsi des participants peuvent se dire qu'ils ont atteint un objectif essentiel : assurer une pratique régulière et disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour faire passer des valeurs prônées dans la structure.

Comme cela a été souligné par plus d'un sujet sur six (16,4%), les responsables enregistrent de réelles modifications dans le comportement des participants. Pour les acteurs de terrain, chaque progrès relevé constitue une récompense. Il peut s'agir de jeunes qui acceptent progressivement les règles communes ou de personnes défavorisées qui reprennent goût à une vie active après avoir parfois sombré dans le désœuvrement. Finalement, ces changements sont peut-être plus « riches » qu'une performance signée dans une compétition et donnant une « gloire éphémère ».

L'**apport** principal des activités souligne leur adéquation par rapport aux objectifs annoncés dans le domaine d'intervention concerné. En effet, « La vie en groupe » représente 26,6% des réponses. Si l'on y ajoute les catégories « Comportement et attitude envers les autres » (9,6%) et « Respect » (4,3%), il semble bien que les responsables des structures impliqués dans l'enquête estiment clairement jouer un rôle social. Les thèmes généralement présents dans les activités sportives traditionnelles passent au second plan (« Santé et bien-être », 16,0% ; « Développement moteur et physique », 10,6% ; « Attitude

positive pour le mouvement », 8,5%). Cela semble conforme aux représentations forgées à l'égard de l'impact attendu du sport. A l'instar de Theeboom et al. (2008), il serait intéressant d'étudier plus spécifiquement les effets de la pratique du « sport social ».

Les sujets ont proposé six catégories de **facteurs favorables** au succès des initiatives en matière de « sport social ». Les caractéristiques des participants représentent pratiquement la moitié des réponses (49,3%). Parmi celles-ci, les caractéristiques sociales figurent largement en tête puisqu'elles comptent pour un tiers de ces réponses. En fait, il est logique d'admettre que, dans des activités centrées sur le développement des relations humaines, les mêmes qualités constituent un élément déterminant. La deuxième catégorie de facteurs favorables, par ordre d'importance quantitative, regroupe les caractéristiques de l'activité (29,9%). Il est normal que les services offerts aux participants influencent directement l'intérêt de ces derniers et l'impact que les activités génèrent. Dans la gestion de toute organisation sportive, l'adéquation de ce que l'on offre aux attentes des clients détermine le succès rencontré. Il s'agit du premier principe du management de qualité (Chelladurai, 1995). Il est par ailleurs assez étonnant de constater que le budget ne représente que 4,9% des réponses associées aux facteurs favorables.

Les sujets interrogés se considèrent, très honnêtement, comme l'une des principales sources de **facteurs qui nuisent** au succès des initiatives de « sport social ». Ceci dénote d'une rare objectivité. En effet, généralement, lorsqu'il s'agit d'identifier les raisons pour lesquelles une activité ne fonctionne pas, les individus interrogés tendent naturellement à rejeter la faute sur des éléments extérieurs. Une gestion défailante ou inefficace constitue l'aspect faisant l'objet de l'auto-critique la plus nette (40% des réponses classées dans la catégorie « Organisateurs »). Ceci souligne que la création de structures de soutien à la gestion présente une raison d'être et mériterait de faire l'objet d'opérations de support et de formation. Deux catégories de facteurs défavorables méritent une attention particulière même si, sur le plan quantitatif, elles n'occupent qu'une place relativement modeste : « Manque d'intérêt des autorités » (11,6%) et « Manque de supports/relais dans la société » (3,9%). Ces réponses mettent en évidence le ressentiment certain que les intervenants éprouvent à l'égard du peu de considération qui est de mise à l'égard de leurs actions. Elles découlent en fait d'une médiatisation inexistante, d'une présence anecdotique dans les dossiers traités par les pouvoirs publics et, à l'exception de marques d'attentions ponctuelles reposant essentiellement sur l'événementiel, de l'absence d'intérêt du public.

En ce qui concerne les explications des répondants concernant les **facteurs justifiant le développement limité** des projets de « sport social », sept catégories ont été identifiées. Etrangement, le manque de financement apparaît en tête (23,8 %) alors qu'il ne s'avérerait

pas si déterminant dans les facteurs de succès ou d'échec des initiatives. L'échec réel ou perçu est souvent attribué à des facteurs externes. Dans le monde sportif, le manque de moyens financiers est un thème récurrent (Ministère de la Communauté française, 2002). Les places du manque d'intérêt politique (19 %) et du manque d'encadrement (18,3 %) ne nous surprennent guère. En effet, nous avons souligné à maintes reprises que, malheureusement, à l'exception de quelques événements ponctuels, l'orientation donnée aux activités proposées en vue de développer le lien social ne s'avère pas réellement porteur sous ses formes habituelles.

Nous avons demandé aux sujets de proposer des actions à mettre en place afin d'**augmenter le nombre de projets** de « sport social ». Nous les avons classées en dix catégories. Augmenter les moyens financiers (22,6 %) est l'action qui vient largement en tête du classement. Comme le financement est considéré comme le facteur explicatif le plus important, il semble logique que les responsables de projets estiment que le « sport social » a principalement besoin d'aides financières.

Nous avons également demandé aux répondants de proposer des **projets originaux** contribuant à la socialisation de certains groupes ou au développement social en utilisant le sport/ l'activité physique. Les principales idées émergeant de cette question se réfèrent (1) à l'organisation d'activités sportives ponctuelles à caractère social ou de séjours sportifs ; (2) au lancement de campagnes de sensibilisation et de slogans relatifs au rôle social du sport et de l'activité physique en général ; (3) à des réformes politiques (par exemple : changement du système scolaire).

4. 2 Identification des actions à envisager pour améliorer la situation – Table de discussion

En réponse à la question « En tant qu'acteur de terrain, quelles actions souhaiteriez-vous que la FRB entreprenne afin de soutenir les initiatives utilisant le sport et/ou l'activité physique comme outil social, en Communauté Wallonie-Bruxelles ? », chaque intervenant a proposé de deux à cinq propositions. Ces dernières ont été exposées oralement et synthétisées en une série de dix intitulés. A partir de ceux-ci, nous avons procédé à un vote. Les participants devaient attribuer 4 points à la proposition qu'ils considéraient comme la plus intéressante et devant être mise en œuvre de manière prioritaire tandis que 3, 2 et 1 points étaient réservés à trois autres propositions, dans l'ordre décroissant de préférence. Le tableau 1 reprend les dix propositions ainsi que les points accordés à chacune d'entre elles.

Tableau I. Dix actions à privilégier, classées d'après le vote effectué par les participants lors de la table de discussion

1	Travailler sur l'image des sports "différents" ou du sport en général et ses diverses facettes (sensibilisation du public)	31 points
2	Interpeller les autorités sur base d'un état des lieux afin d'amener une prise de conscience/décloisonnement, entreprendre un lobbying	25 points
3	Aider des projets originaux utilisant le sport social (bourses à octroyer à des individus avec une perspective d'autonomie)	15 points
4	Financer la coordination en dressant un état des lieux très large et amener des rencontres	10 points
5	Apporter une aide dans la recherche de ressources financières, administratives et juridiques	9 points
6	Défendre l'accessibilité aux infrastructures locales	8 points
7	Prévoir une intervention pour améliorer la qualité des activités (formation, contenu,...)	7 points
8	Organiser la formation des mandataires publics	7 points
9	Développer/promouvoir des activités physiques/motrices en famille	4 points
10	Proposer un décret de prélèvement sur des recettes sportives parallèles	3 points

Ces quatre actions du classement ont donc été élues « prioritaires » et ont fait l'objet d'une réflexion spécifique menée par quatre groupes de quatre personnes, composés librement. La mission de ces groupes consistait à lister et à décrire des activités concrètes que la FRB pourrait entreprendre afin de mettre en œuvre la proposition dont ils étaient « responsables ». Les participants étaient invités à se montrer créatifs. A l'issue de cette réflexion, le rapporteur de chaque groupe a présenté le fruit des discussions à l'ensemble des participants. Ceci a permis de nouveaux échanges. La synthèse des éléments qui sont dégagés est présentée en fonction de quatre thèmes majeurs.

1) *Travailler sur l'image des sports "différents" ou du sport en général et ses diverses facettes.* Il serait intéressant que la FRB organise des colloques et/ou séminaires et diffuse des publications où seraient définis le mot « sport » ainsi que ses différentes facettes (sport de compétition ; sport social ;...). Une autre action importante à mettre en œuvre consisterait à lancer une campagne de sensibilisation dont l'objectif serait de faire prendre conscience au grand public que le sport ne correspond pas uniquement à ce qui est transmis à la télévision (Jeux Olympiques, Championnats internationaux,...) mais également à une autre façon de vivre (plaisir, santé, dépense physique,...).

2) *Interpeller les autorités sur base d'un état des lieux afin d'amener une prise de conscience, entreprendre un lobbying.* Une prise de conscience s'avère nécessaire à différents niveaux :

(a) Une analyse pertinente et en profondeur de « l'outil » sport sous ses différentes facettes est nécessaire. Il s'agit de souligner ce que le sport peut apporter et comment il peut l'apporter.

(b) En Belgique francophone, il faudrait étudier la pratique réelle de l'activité physique et sportive de la population. En effet, il existe des données portant sur la pratique en club (par exemple : le nombre de personnes inscrites en club), mais beaucoup de personnes pratiquent leur activité physique et sportive en dehors d'une structure organisée.

(c) Il conviendrait de créer un « Conseil supérieur du sport social ». Il s'agirait d'une structure semblable à l'Association Interfédérale du Sport Francophone mais concernerait essentiellement le sport social/sport pour tous. Elle serait composée de diverses personnes convaincues de l'intérêt de la symbiose existant entre « le sport » et « le social ». Leur rôle consisterait à promouvoir et coordonner les initiatives.

(d) Une caricature du sport est « la lutte contre la délinquance ». Il faudrait interpeller les décideurs politiques en leur fournissant des données concrètes basées sur des marqueurs précis. Il faudrait montrer que le sport a besoin d'aller au-delà des structures existantes.

(e) Il s'avérerait intéressant de mettre en place des groupes de travail visant à accompagner les prises de décisions en matière de sport et à assurer une cohérence dans une politique sportive enfin révélée.

3) *Aider des projets originaux utilisant le sport social.* Il faut encourager « l'entrepreneuriat social » afin de développer en Belgique ce concept anglo-saxon. Pour cela, la FRB pourrait proposer une aide sous forme de coaching pour certains entrepreneurs sociaux, sélectionnés sur base d'appel à projets. Le coaching consisterait en une aide pour trouver des financements publics. Une association assez récente se développe d'ailleurs actuellement dans ce domaine d'intervention. En partant du principe qu'il « n'y a rien de

plus puissant au monde qu'une idée nouvelle, si elle est entre les mains d'un entrepreneur social », l'Américain Bill Drayton a ainsi fondé « Ashoka », en 1984, en Inde. Depuis quelques années cette association sans but lucratif s'est développée en Europe. Son rôle consiste à repérer, financer et accompagner des entrepreneurs sociaux porteurs d'innovation pour qu'ils démultiplient leur impact social (Ashoka France, 2007 ; Gaudaire, 2005).

4) *Financer la coordination en dressant un état des lieux très large et amener des rencontres.* L'objectif consiste à développer une politique sportive et sociale cohérente. En effet, actuellement, on part du haut (communautés = politique) vers le bas (initiatives communales = praticiens), ce qui correspond à un modèle descendant ou « top-down ». Ce qu'il faudrait, c'est partir de la base pour interpellier les politiques (modèle ascendant ou « bottom-up ») (Kanter, 1977 ; Kozlowski & Klein, 2000).

Plusieurs axes d'activités pourraient être envisagés dans ce cadre:

(a) Dresser un état des lieux des sports par commune. Ceci permettrait de provoquer une rencontre entre toutes les personnes responsables du sport pour tous, de leur permettre de déterminer qui fait quoi.

(b) Renforcer la place de « commissions sport communal » qui coordonneraient les projets et où la politique communale « sport pour tous » serait développée. Cette idée est récurrente, Piéron et De Knop (2000) avaient déjà souligné qu'il conviendrait qu'on lui donne plus d'intérêt. Elle tend actuellement à prendre forme par l'intermédiaire des centres sportifs locaux (Moniteur Belge, 2003).

(c) Contribuer à la création d'un organisme communautaire du sport pour tous qui développerait des formations, proposerait des conseils et mettrait en place un système de « label » de qualité. En effet, le besoin d'un système adéquat de souci de qualité et de contrôle de qualité dans le monde du sport et des secteurs récréatifs se fait de plus en plus sentir (De Knop, cité par Schoukens & Van Hoecke, 2005).

5. Conclusions

Cette étude a tout d'abord consisté en la réalisation d'un état des lieux, non exhaustif, des initiatives utilisant le sport et/ou l'activité physique en général comme outil social afin de mieux connaître ce domaine d'intervention. Nos résultats mettent en évidence que, dans le cadre du « sport social », les intervenants doivent disposer de compétences spécifiques à deux métiers différents qu'exercent les éducateurs sportifs, d'une part, les travailleurs sociaux, de l'autre. Ceci exige donc que des formations complémentaires soient développées dans l'offre disponible actuellement.

Par ailleurs, nous retiendrons que le domaine souffre d'un manque de visibilité et, dans notre culture, est directement concurrencé par le sport traditionnel. Ce dernier pourrait pourtant être amené à partager de plus en plus les valeurs humaines prônées par le « sport social ». En effet, l'évolution globale actuelle de la société pourrait inciter les structures sportives traditionnelles à travailler de plus en plus au développement social.

Dans un second temps, nous avons invité 14 praticiens à une « table de discussion ». L'objectif de celle-ci consistait à identifier les actions concrètes que la FRB pourrait entreprendre dans la perspective de soutenir de manière efficiente le développement social grâce au sport.

Les thèmes qui ont été développés par les participants pourront être directement utilisés dans le cadre d'une planification bien conduite. Les principaux axes d'intervention qui ont été mis en valeur portent sur la promotion, la formation, le support et la coordination. L'image qui se dégage de cette démarche laisse apparaître la nécessité de soutenir la mise en place d'un programme d'actions multisectorielles.

A partir des deux étapes de notre étude, nous sommes à même de formuler plusieurs recommandations (tableau 2). Celles-ci n'ont naturellement pas la prétention d'être exhaustives.

Tableau II. Listes des recommandations

<i>Promotion : amener une prise de conscience</i>
* Organiser des colloques et diffuser des publications (valeurs du sport alternatif)
* Médiatisation de projets efficaces
* Soutenir la création d'un label de qualité
* Participer à un lobbying
<i>Support : contribuer à l'amélioration des conditions</i>
* Aider dans le cadre de la gestion
* Participer à la formation des intervenants
* Soutenir des initiatives originales
<i>Analyse : permettre le développement des connaissances sur le domaine</i>
* Analyser les pratiques et leur impact
* Stimuler les échanges
* Encourager les expériences de terrain
<i>Coordination : augmenter la rentabilisation des actions dans le cadre d'une planification</i>
* Inciter la mise en place d'une structure de coordination
* Contribuer au rapprochement des forces vives (« task force » multisectorielle)
* Aider à la réalisation d'un répertoire

Nous les avons regroupées en fonction de quatre axes de travail correspondant à des thèmes généraux. Chacun comporte plusieurs directions d'intervention qui constituent en fait des objectifs « opérationnalisables » pouvant naturellement conduire à de multiples actions spécifiques et très ciblées, développées dans un souci d'efficacité et systématiquement évaluées dans un processus de suivi continu.

Parmi ces propositions, notre préférence va à quatre directions d'intervention choisies délibérément dans chacun des axes de travail. Elles sont clairement mises en évidence dans le tableau 2 où elles apparaissent en caractère gras. Notre vœux serait que les « décideurs » s'inspirent de ce choix, reposant sur des arguments proposés par des femmes et des hommes de terrain, afin d'entreprendre des actions concrètes. Dès lors, nous pourrions considérer avoir contribué activement à développer la mission sociale du sport.

Bibliographie

- Ashoka France (2007). ASHOKA. Entrepreneuriat social et innovation. Consulté sur Internet en août 2008 sur le site : <http://www.ashoka.asso.fr>
- Brettschneider, W.D. (2001). Effects of Sport Club Activities on Adolescent Development in Germany. Consulté sur Internet en avril 2002 sur le site : <http://sport.upb.de/forschung/nrw-projekt/nrw-projekt2e.html>
- Brunelle, J., Drouin, D., Godbout, P., & Toussignant, M. (1988). La supervision de l'intervention en activité physique. Montréal : Gaëtan Morin Ed.
- Chelladurai, P. (1995). Sport management. Macro perspectives. London, Ont : Sports dynamics
- Cloes, M. (2003). La motivation : un élément central dans la vie des associations sportives. Chapitre 3. In, M. Maes, & T. Zintz (Eds.), Vade-mecum Management du sport, 2ème édition (pp. 59-78). Bruxelles : Comité Olympique et Interfédéral Belge.
- Conseil Européen de Nice (2000). Conclusion de la Présidence. Annexe 4. Déclaration relative aux caractéristiques spécifiques du sport et à ses fonctions sociales en Europe devant être prises en compte dans la mise en œuvre des politiques communes. Consulté sur Internet en juillet 2002 sur le site : http://www.europarl.eu.int/summits/nice2_fr.htm#an4.

- De Knop, P. (1993). Enquête sur les possibilités d'intégration par le sport pour les jeunes immigrés. In, Fondation Roi Baudouin Ed., Sport et Intégration. Que peut faire le sport ? Anderlecht.
- De Waele, J.M., Haller, D., Husting, A., Sanchez, M.J., & Thibaut, A. (2001). Femmes et sport en Communauté française : présentation d'une étude universitaire (ULB). *Chronique féministe*, 5-17.
- Friedberg, E. (1994). Le raisonnement stratégique comme méthode d'analyse et comme outil d'intervention. In, F. Pavé (Ed.), *L'analyse stratégique*. Colloque de Cerisy (pp. 135-152). Paris : Seuil.
- Giannelloni, J.L., & Vernet, E. (2001). *Etudes de marché*. Paris : Editions Vuibert.
- Gaudaire, A. (2005). L'entrepreneuriat social, un concept original. *Interdépendances*, 58. Consulté sur Internet en août 2008 sur le site : http://www.interdependances.org/article/517/Ashoka_France_L_entrepreneuriat_social_un_concept_original
- Gonçalves, C., Carreiro Costa, F., & Piéron, M. (1998). Values in Youth Sport : Comparative Study between Participants and Non-Participants. In, R.S. Feingold, R. Rees, G.T. Barrette, L. Fiorentino, S. Virgilion & E. Kowalski. (Eds), *Education for life* (pp.295-301). Garden City : Association Internationale des Ecoles Supérieures d'Education Physique, Adelphi University.
- Haag, H. (2004). *Research Methodology for Sport and Exercise Science. A comprehensive Introduction for Study and Research*. Schorndorf : Verlag Karl Hofmann.
- Hardman, A.E., & Stensel, D.J. (2003). *Physical activity and health: the evidence explained*. London : Taylor & Francis
- Kanter, R.M. (1977). *Men and women of the corporation*. New York: Basic Books.
- Kirkendall, D., Gruber, J., & Johnson, R. (1987). *Measurement and evaluation for physical education*. Champaign,IL : Human Kinetics Publishers.
- Kozlowski, S. W. J., & Klein, K. J. (2000). A multilevel approach to theory and research in organizations: Contextual, temporal, and emergent processes. In, K. J. Klein & S. W. J. Kozlowski (Eds.), *Multilevel theory, research, and methods in organizations: Foundations, extensions, and new directions* (pp. 3-90). San Francisco: JosseyBass.
- Locke, L.F. (1989). Qualitative research as a form of scientific inquiry in sport and physical education. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 60 (1), 1-20.

- Ministère de la Communauté française (2002). Les chantiers du sport. Ensemble construisons le sport. Bruxelles : Ministère des Sports de la Communauté française (ADEPS). Disponible aussi sur Internet : <http://www.cfwb.be/chantiersdusport/brochure.pdf>.
- Moniteur Belge (2003). Décret organisant la reconnaissance et le subventionnement des centres sportifs locaux et des centres sportifs locaux intégrés. D.27-02-2003/M.B. 18-04-2003. Docu 27526. Consulté sur Internet en octobre 2008 sur le site : <http://www.infosport.be>
- Pantaléon, N., & Bruant, G. (1999). Sport et insertion sociale : effets des stratégies éducatives sur le développement moral. *Revue Française de Pédagogie*, 127, 63-71.
- Piéron, M., & De Knop, P. (2000). Gestion et organisation du sport en Belgique. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Piette, D., Parent, F., Coppieters, Y., Favresse, D., Bazelmans, C., Kohn, L., & De Smet, P. (2003). La santé et le bien-être des jeunes d'âge scolaire. Quoi de neuf depuis 1994? Comportements et mode de vie des jeunes en décrochage scolaire en Communauté française de Belgique de 1986 à 2002. Bruxelles : ULB, ESP, Unité de Promotion Education Santé (ULB-PROMES).
- Pociello, C. (1999). Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective. Paris : Editions Vigot.
- Schoukens, H., & Van Hoecke, J. (2005). Droit au but. Gérer avec succès une formation des jeunes. Anvers : Editions F&G Partners.
- Theeboom, M., De Knop, P., & Wylleman, P. (2008). Martial arts and socially vulnerable youth. An analysis of Flemish initiatives. *Sport, Education & Society*, 13, 3, 301-318.
- Thomas, R. (1996). Education physique et sportive (5ème édition). Paris : Presses Universitaires de France.
- World Health Organisation (2006). Obesity in Europe. Consulté sur Internet en avril 2007 sur le site : <http://www.euro.who.int/obesity>.